

Réglementation “F-Gaz” relative aux fluides frigorigènes

Réglementation : N°517/2014

Il est reconnu depuis longtemps que les fluides frigorigènes utilisés dans notre industrie ont des impacts importants sur l’environnement.

Les protocoles de Montréal (1987) pour la protection de la couche d’ozone et Kyoto (2005) pour limiter les effets de serre ont déjà œuvrés pour limiter ces impacts avec l’interdiction des CFC (ex : R12, R22...).

En 2007, la réglementation concernait les opérateurs avec l’entrée en vigueur de l’ADC et la qualification des opérateurs à manipuler ces fluides.

Cette nouvelle réglementation F-gaz, applicable depuis le 1er Janvier 2015 écrit la feuille de route à suivre jusqu’à l’horizon 2030.

Elle vient modifier et compléter le précédent texte (842/2006) sur la réglementation des HFC avec toujours en fil conducteur le réchauffement climatique, et la réduction des gaz à effet de serre.

Pour aller plus loin encore dans ce sens, tous les fluides HFC ont été classifiés par un Potentiel de Réchauffement Global (PRG) ou GWP en anglais (Global Warming Potential). Elle s’attaque progressivement à la réduction sur le marché des fluides HFC à fort PRG.

Fluides	PRG (100 ans)
R404A	3900
R422D	2729
R407A	2100
R410A	2100
R134a	1430
R290 (isopropane)	20
HFO 1234yf	4
R600 (isobutane)	3
R717/NH3	1
CO2/R744	1

Ce nouveau volet va se décomposer en 4 dates clés d’interdiction de mise sur le marché avec à chaque fois des applications bien ciblées pour les installations neuves. Une période probatoire de 10 ans est autorisée pour la maintenance et l’entretien du parc d’installations existantes.

Dates clefs à retenir

1^{er} janvier 2015

- Applications ciblées : Réfrigération domestique
- Limite maxi de PRG autorisé : <150

2020

- Applications ciblées = Réfrigération commerciale <40kW
- Limite maxi de PRG autorisé = 2500

2022

- Applications ciblées = Réfrigération commerciale >40kW
- Limite maxi de PRG autorisé = 150*

2025

- Applications ciblées : Climatisation résidentielle <3kg
- Limite maxi de PRG autorisé : 750

* Après 2022, une exception sera possible pour les applications typées GMS, les cascades CO2/R134A pourront toujours être utilisées.

Les nouvelles tendances par application

L'application de ces dates va forcément modifier nos réflexes et habitudes de travail. Les fluides habituels (R134a, R404A) utilisés massivement dans la réfrigération commerciale sont petits à petit remplacés par des nouveaux venus : R290, R600, R407F....

Les tendances fluides par applications >> [Retrouvez la synthèse](#)

	Avant F-Gas révisée	Après F-Gas révisée
Froid domestique	R134a, R600a	R600a
Petits produits blancs, vitrines monoblocs	R404A	R290, R134a
Réfrigération commerciale < 40kW	Positif	R404A
	Négatif	R404A
Réfrigération > 40kW	R404A, R134a	R134a, R407A/F, R410A
Climatisation Résidentielle < 3kg de charge	R410A	R404A !... R449
Climatisation Tertiaire	R410A	R404A !... R449
		CO2, NH3, Eau glycolée
		R32
		R410A